

## Les femmes ne sont que 0,5% des effectifs militaires au Burundi

PANA, 28 septembre 2012 - Bubanza, Burundi - La Force de Défense nationale (FDN) et des anciens combattants du Burundi ne compte en son sein que 148 femmes militaires, tous grades et catégories confondus, soit 0,5% d'un effectif total qui oscille autour de 25.000 éléments, a appris vendredi la PANA de source officielle à Bubanza. Cette province du Nord-ouest du Burundi a abrité, jeudi, les cérémonies de "portes ouvertes", à l'occasion de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations unies qui s'intéresse au rôle des femmes dans les activités de construction de la paix.

Quant à la Police nationale du Burundi (PNB), les statistiques officielles disponibles indiquent que ce corps est constitué à 2,9% par des femmes, dont 4,9% d'officiers, 6,3% de brigadiers et 2,9% d'agents. Le premier appel pressant aux jeunes filles burundaises à se faire enrôler dans les différents corps de Défense et de Sécurité a été lancé par l'ancien président de la République, Melchior Ndadaye, pour concrétiser une promesse de campagne électorale. La réponse fut cependant des plus timides et moins de 10 jeunes filles avaient répondu à l'appel aux premiers recrutements dans les différents corps de Défense et de Sécurité qui ont suivi les élections de 1993.

L'assassinat du président démocratiquement élu Melchior Ndadaye, dans un coup d'État militaire, a précipité le Burundi dans une logique de guerre civile et de changement de mentalités, notamment au sujet de l'idée la plus répandue au sein de la société burundaise qui veut que les corps armés soient la chasse gardée des hommes, plus dotés physiquement par la nature. Les écoles et autres universités ont été dépeuplées de filles et de garçons qui sont allés dans le maquis, les uns pour combattre aux côtés des rebelles, les autres dans les rangs des forces loyalistes durant la décennie de crise sociopolitique qui est née du putsch de 1993.

Les spécialistes des questions de Défense et de Sécurité à Bujumbura s'attendent cependant aujourd'hui encore au fait qu'après la signature de l'accord global de cessez-le-feu de 2003, nombreuses soient les femmes et les filles ex-combattantes des deux bords qui ont prouvé la démobilisation à la réintégration en vue d'une carrière au sein de la nouvelle Armée et la Police nationales du Burundi. D'autres expliquent ce désintérêt par les conditions de travail qui ne sont pas particulièrement motivantes pour les jeunes filles et femmes qui veulent embrasser la carrière militaire ou policière.